



Avis aux actionnaires

FUSIONS

AVIS AUX ACTIONNAIRES DES COMPARTIMENTS ABSORBES

<i>PARWORLD</i> Compartiment absorbé	<i>PARVEST</i> renommé à compter du 30 août 2019 BNP Paribas Funds compartiment absorbant	Date effective de la Fusion*	Date du dernier ordre*	Jour d'évaluation de la première VNI*	Jour de calcul de la première VNI*
Absolute Return Equity Neutral	Global Absolute Return Multi Factor Equity	13 sep. 2019	6 sep. 2019	13 sep. 2019	16 sep. 2019
Equity World Defi	Gobal Multi-Factor Equity	11 oct. 2019	4 oct. 2019	11 oct. 2019	14 oct. 2019

* Dates :

- Date effective de la Fusion – Date à laquelle la fusion est effective et définitive.
- Date du dernier ordre – Dernière date à laquelle les ordres de souscription, de rachat et de conversion sont acceptés jusqu'à l'heure limite du Compartiment absorbé.
Les ordres reçus sur le compartiment absorbé après cette date seront refusés.
Les actionnaires du Compartiment absorbé n'approuvant pas la Fusion peuvent demander le rachat de leurs actions sans frais jusqu'à cette date (voir point 7).
- Jour d'évaluation de la première VNI – Jour d'évaluation des actifs sous-jacents pour le calcul de la première VNI post-fusion.
- Jour de calcul de la première VNI – Date à laquelle la première VNI post-fusion (après la fusion des portefeuilles) est calculée.

Luxembourg, le 28 juin 2019

Chers Actionnaires,

Nous vous informons par la présente de la décision du Conseil d'administration de PARWORLD (la **Société**) de **fusionner**, sur la base de l'Article 32 des Statuts de la Société, les classes d'actions suivantes (les **Fusions**) :

<i>Compartiment absorbé PARWORLD</i>				<i>Compartiment absorbant BNP Paribas Funds</i>			
<i>Code ISIN</i>	<i>Compartiment</i>	<i>Classe</i>	<i>Devise</i>	<i>Compartiment</i>	<i>Classe</i>	<i>Devise</i>	<i>Code ISIN</i>
LU1260147084	Absolute Return Equity Neutral	Classic-CAP	EUR	Global Absolute Return Multi Factor Equity	Classic-CAP	EUR	LU1956136136
LU1260147167**		Classic-DIS	EUR		Classic-DIS	EUR	LU1956136219
LU1260147241		Privilege-CAP	EUR		Privilege-CAP	EUR	LU1956136482
LU1260147324**		I-CAP	EUR		I-CAP	EUR	LU1956136649
LU1325792700	Equity World DEFI	Classic-CAP	USD	Global Multi Factor Equity	Classic-CAP	USD	LU1956136995
LU1325793427		Classic-DIS	USD		Classic-DIS	USD	LU1956137027
LU1325794318		Classic RH EUR-CAP	EUR		Classic RH EUR-CAP	EUR	LU1956137290
LU1325795042		Privilege-CAP	USD		Privilege-CAP	USD	LU1956137456
LU1325795802		Privilege-DIS	USD		Privilege-DIS	USD	LU1956137530
LU1325797170		I-CAP	USD		I-CAP	USD	LU1956137886
LU1325798145		I RH EUR-CAP	EUR		I RH EUR-CAP	EUR	LU1956137969

** Ces classes d'actions au sein des compartiments absorbés ne sont pas enregistrées en France.

1) Contexte et motivation des Fusions

- Afin de disposer d'une offre de fonds cohérente et homogène, et compte tenu de la **transformation** de l'ensemble du fonds à compartiments multiples PARVEST vers **les critères ESG**, BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg décide de **rationaliser** sa gamme de fonds en transférant ses **compartiments conformes aux critères ESG** dans le fonds à compartiment multiples renommé **BNP Paribas Funds**.

2) Impact des Fusions sur les Actionnaires absorbés

Veillez noter que les Fusions auront les **impacts** suivants :

- Les actionnaires des Compartiments absorbés qui ne font pas usage de leur droit de faire procéder au rachat de leurs actions, tel qu'exposé au point 7) ci-dessous, deviendront des actionnaires des Compartiments absorbants.
- Les **Compartiments absorbés** seront **dissous** sans liquidation par le transfert de l'ensemble de leurs actifs et passifs dans les Compartiments absorbants.
- Les **Compartiments absorbés cesseront d'exister** à la date d'entrée en vigueur de la fusion.

3) Impact des Fusions sur les Actionnaires absorbants

Veillez noter les points suivants :

- Les Compartiments absorbants seront activés par ces Fusions.
- Les **premiers ordres** des Compartiments absorbants seront acceptés à compter du Jour d'évaluation de la première VNI indiqué dans le tableau calendrier initial ci-dessus.

4) Organisation de l'échange d'actions

Vous recevrez, dans les Compartiments absorbants, le même nombre d'actions, dans une catégorie et une classe enregistrées dans la même devise que les actions que vous détenez au sein des Compartiments absorbés, sur la base du rapport d'échange d'une (1) action des Compartiments absorbés pour une (1) action des Compartiments absorbants.

Les Actionnaires inscrits au registre recevront des actions nominatives.

Les Actionnaires titulaires d'actions au porteur recevront des actions au porteur.

5) Différences importantes entre les Compartiments absorbé et absorbant

Les **différences** entre les **Sociétés** absorbée et absorbante sont les suivantes :

Caractéristiques	PARWORLD	PARVEST ⁽¹⁾
Exercice social	Du 1er octobre au 30 septembre	Du 1er janvier au 31 décembre
Assemblée générale annuelle des Actionnaires	Troisième mercredi de janvier	25 avril
Dividendes annuels	Payés fin décembre	Payés le 30 avril

Concernant les Compartiments :

Comme indiqué au point 1) ci-dessus, le fonds à compartiments multiples absorbant PARVEST⁽¹⁾ sera transformé à compter du 30 août 2019 vers les critères ESG avec l'intégration de normes ESG dans le processus d'investissement de chaque compartiment. Toutefois, cette intégration n'aura aucune incidence sur la gestion actuelle du Compartiment absorbant.

Il n'existe aucune différence entre les Compartiments absorbé et absorbant, sauf dans les domaines suivants :

- **Politique d'investissement** : dans le contexte de **l'intégration ESG**, les **2 passages suivants seront ajoutés** à la politique d'investissement des Compartiments absorbants :
 - « Une fois le processus d'investissement quantitatif mis en œuvre, une notation relative aux critères ESG et à la faible teneur en carbone est calculée pour chaque action individuelle de l'univers d'investissement. Le portefeuille est ensuite entièrement rééquilibré pour sélectionner les meilleures actions disponibles dans le but de maximiser son score moyen final selon ces critères. »
 - « Le Gestionnaire d'investissement applique également la Politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, qui tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les investissements du compartiment. »
- **Les commissions de performance** :

Fusions	PARWORLD	PARVEST ⁽¹⁾
Absolute Return Equity Neutral absorbé par Global Absolute Return Multi Factor Equity	10 % avec EONIA	15 % avec Eonia + 2 %

Le calcul de la commission de performance sera effectué jusqu'à la dernière VNI (12 septembre 2019). Si la performance est observée, la commission de performance sera cristallisée et versée aux gestionnaires d'investissement.

Il n'existe aucune autre différence entre les Compartiments absorbé et absorbant. Ils possèdent les mêmes caractéristiques, notamment :

- Gestionnaire d'investissement
- Objectif d'investissement (à l'exception d'une clarification concernant la formulation)
- Politique d'investissement
- Stratégie d'investissement
- Structure des frais (dont les frais de gestion)

Toutes les autres caractéristiques sont également similaires, telles que le Processus de gestion des risques, les Risques de marché spécifiques, le Profil type de l'Investisseur, la Devise comptable, les frais courants, le SRRI, le Cycle de VNI et le Jour d'évaluation.

Les Fusions seront effectuées en nature.

6) Conséquences fiscales

Ces fusions n'auront **pas de conséquence fiscale au Luxembourg** pour vous.

Conformément à la Directive européenne 2011/16, les autorités luxembourgeoises sont tenues de transmettre aux autorités fiscales de votre État de résidence le produit brut total résultant de l'échange d'actions dans le cadre de ces Fusions.

Nous vous recommandons de **contacter un conseiller professionnel ou votre autorité fiscale locale** pour tout **conseil fiscal ou toute information supplémentaire** sur les conséquences fiscales possibles liées à ces Fusions.

7) Droit de rachat des actions

Vos options :

- Si vous approuvez ces Fusions, **aucune action** n'est requise de votre part.
- Si vous êtes en désaccord avec les Fusions, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos actions jusqu'à l'heure limite d'acceptation des ordres, aux dates indiquées dans la colonne « Date du dernier ordre » du 1^{er} tableau ci-dessus,
- Si vous avez des **questions**, veuillez contacter notre **Service clientèle (+ 352 26 46 31 21 / AMLU.ClientService@bnpparibas.com)**.

8) Autres informations

- Tous les frais liés à ces Fusions (y compris les Frais d'audit) seront supportés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg, la Société de gestion.
- Les fusions seront validées par PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, le réviseur d'entreprises de la Société.
- Les Rapports annuel et semestriel et les documents légaux de la Société, les DICI des Compartiments absorbé et absorbant ainsi que les rapports du Dépositaire et du Réviseur d'entreprises agréé au titre de cette opération sont disponibles auprès de la Société de gestion. Les DICI du Compartiment absorbant peuvent également être consultés sur le site Internet <https://www.bnpparibas-am.com>, où les actionnaires sont invités à en prendre connaissance.
- L'avis sera également communiqué à tout investisseur potentiel avant toute souscription.
- Veuillez consulter le Prospectus de la Société pour tout terme ou toute expression non définis dans cet avis.

Cordialement,

Les Conseils d'administration

⁽¹⁾ renommé **BNP Paribas Funds** à compter du 30 août 2019